



**Légende: PAG**

Parcelles	Bâiments existants
--- Délimitation de la zone verte	Bâiments projetés / en réalisation

**Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**

HAB-1 Zone d'habitation 1	ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2 Zone d'habitation 2	ECO-2 Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-a Zone mixte urbaine	ECO-3 Zone d'activités économiques régionale
MIX-v Zone mixte villageoise	ECO-4 Zone d'activités économiques nationale
MIX-r Zone mixte rurale	JAR Zone de jardins familiaux
BEP Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC-E Zone spéciale - station à essence
REC Zone de sport et de loisirs	SPEC-F Zone spéciale Forêt
	SPEC-LE Zone spéciale - logements encadrés

**PAP N° / ZAD - Référence du Schéma directeur**

PROJ. N°	PROJ. N°	Représentation schématisée du degré d'urbanisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
COB. max.	COB. min.	
COB. max.	COB. min.	
COB. max.	COB. min.	

**Zone verte**

AGR Zone agricole	PARC Zone de parc
FOR Zone forestière m	VERD Zone de verdure

**Zones superposées**

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, à titre indicatif	Couloir pour projets de mobilité douce
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	Couloir pour projets de réhabilitation et d'écoulement des eaux pluviales
Zone d'aménagement différé	Secteur protégé de type "environnement construit" - C
Zone de servitude "urbanisation"	Secteur protégé de type "environnement naturel et paysager" - N (à compléter)
AD Servitude "urbanisation - arboré"	Secteur protégé de type "environnement naturel et paysager" - N (à compléter)
CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"	Zone de bruit <math>L_{eq}</math> <math>70</math> dB(A)
CV Servitude "urbanisation - oasis verte écologique"	
EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"	
HT Servitude "urbanisation - haute tension"	
IP Servitude "urbanisation - irrigation paysagère"	
IS Servitude "urbanisation - bois"	
ZI Servitude "urbanisation - zone temporaire"	
ZH Servitude "urbanisation - zone humide"	

**Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:**

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Décharge pour déchets inertes	Immobilier et objets classés monuments nationaux
à la protection de la nature et des ressources naturelles	Immobilier et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire
Zone protégée d'intérêt national - régime strict m	à la gestion de l'eau
Zone protégée d'intérêt national - non réglementée m	Zone inondable - H310 m
Zone protégée d'intérêt communautaire	Zone inondable - H3100 m
Plan de Prévention des Inondations (PPPI) 2000 - "Zones inondables"	Zone inondable - H31000 m
Plan de Prévention des Inondations (PPPI) 2000 - "Zones de protection spatiale"	

**Indications complémentaires (à titre indicatif)**

Biotope protégé (niveau non exhaustif)	Conduites électriques aériennes
Habitats d'intérêt protégés Art. 17 (niveau non exhaustif)	Réseau du SES
Cimetière	
Cours d'eau / Faux stagnantes	
Courbes de niveau, équidistance 5 m	

**Limite de la commune**

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie  
Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2010

**Projekt: UEP Mondrange  
Umweltbericht Phase 2**

**Thema: Flächen im PAG-Projekt  
Mondrange 1**

Karte Nr.: 2a      Datum: Juli 2018

Maßstab: 1:7.500

Plangrundlage: © ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Auftraggeber:  
**GEMEINDE MONDRANGE**

**Oeko-Bureau**  
Ecologie / Aménagement du territoire  
Didactique de l'Environnement

Boîte Postale 44      L-3701 Rumelange  
Tél.: (352) 56 22 20      Fax: (352) 56 53 50  
www.oeko-bureau.lu  
e-mail: oeko@oeko.lu